
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 2 décembre 2021 à 19 h
En vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Alia HASSAN-COURNOL, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Alba ZUNIGA RAMOS, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Julien HÉNAULT-RATELLE, conseiller du district de Tétérautville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement
Monsieur José PIERRE, directeur de la Direction du bureau de projets et des services aux citoyens
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Patricia PLANTE, Directrice de la direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Constance LAUZON, chef de la Division des relations avec les citoyens et communications
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais, déclare la séance ouverte à 19 h 02.

CA21 27 0323

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS
appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

CA21 27 0324

Suspendre la séance extraordinaire.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS
appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

De suspendre cette séance afin de disposer des points inscrits à l'ordre du jour de la séance extraordinaire de 19 h 05. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

CA21 27 0328

Reprendre la séance extraordinaire.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

De reprendre la séance extraordinaire de 19 h. Il est 19 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

Déclarations des élu(e)s.

La conseillère du district de Louis-Riel, madame Alba Zuniga Ramos, souhaite la bienvenue à tous. Elle se dit préoccupée de la sécurité des citoyen.e.s autour des axes du métro Langelier et Radisson et fait appel à l'administration pour prendre des mesures concrètes afin d'assurer la sécurité des citoyen.e.s de l'arrondissement.

Madame Alia Hassan-Cournol, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe, est fière d'annoncer que depuis le début du mandat, l'administration est quotidiennement en lien avec les citoyen.e.s, les organismes et les partenaires institutionnels afin de trouver des solutions aux problèmes liés à l'itinérance. Elle souligne le projet pilote d'espacement pour la collecte des déchets et se dit heureuse des actions qui se prennent vers la transition écologique.

Monsieur Éric Alan Caldwell, conseiller du district d'Hochelaga, souligne le travail de solidarité de l'ensemble des partenaires communautaires d'Hochelaga. Il salue toutes les personnes impliquées et rappelle l'importance de la solidarité envers les plus vulnérables, surtout à l'approche du temps des fêtes.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, conseiller du district de Tétreaultville, se déclare heureux de représenter les Tétreaultvillois.es et les remercie de leur confiance. Il rappelle les priorités de son mandat et les engagements qu'il a pris envers les citoyen.e.s. Monsieur Hénault-Ratelle félicite ses collègues et remercie les personnes qui l'ont soutenu pendant la campagne électorale. Le conseiller souligne l'implication et la contribution de madame Boivin Roy au bien-être des citoyens de l'arrondissement pendant ses deux mandats comme conseillère municipale.

Le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais souligne les 21 années de madame Daniele Lacombe au sein du Pitrem, le partenaire de confiance de l'arrondissement. Il la félicite pour la médaille reçue à l'Assemblée nationale. Finalement, monsieur Lessard-Blais souligne l'inauguration des panneaux d'interprétation au parc Francesca-Cabrini réalisés par le comité de surveillance Louis-Riel en partenariat avec l'arrondissement. De plus, il rappelle l'importance de continuer à soutenir les organismes dont l'arrondissement a grandement besoin.

Période de questions des citoyens sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour et d'ordre général.

La période de questions débute à 20 h 16.

Monsieur Serge Villandré, directeur d'arrondissement, fait la lecture des questions reçues.

Debbie Scabilis

Félicitations à toutes les élues et tous les élus!

La neige arrive à petits pas. Le ramassage de la neige forme des petites collines sur les voies réservées sur boulevard Langelier ne permettant pas aux autobus, taxis ou bicyclettes de circuler dans ces voies...pourquoi alors l'obligation de déplacer nos voitures stationnées entre les collines de neige existantes si l'autobus ne peut y circuler ? Serait-il dès lors possible de laisser les voitures stationnées jusqu'au déblaiement complet sans avoir de contraventions ? Merci.

Gaëlle Tandol

Voici la question que j'aimerais poser :

Le financement des organismes en charge de s'occuper des itinérants résidants au refuge Royal Versailles est visiblement insuffisant au vu de l'insécurité encore présente aujourd'hui dans le quartier, bien qu'un financement avait déjà été accordé et une table de concertation mise en place.

Question principale :

Quels sont les mécanismes de contrôle qui seront mis en place pour

s'assurer que le budget accordé va rétablir la sécurité dans notre quartier ?

Question secondaire :

Quels sont vos engagements pour soutenir les organismes en charge du refuge Royal Versailles pour s'assurer qu'ils ont les ressources et le personnel suffisant ? Merci.

Geoffrey Rollet

Le Refuge Royal Versailles continue de faire parler de lui ... Les crimes se multiplient, les agressions continuent, rien ne change depuis juillet 2020. Nous sommes encore chanceux de ne pas avoir vécu de drame, mais la question n'est pas de savoir si ça va arriver, mais quand ? Considérant des preuves accablantes en ce qui concerne l'absence quasi totale de la municipalité de mener à bien une de ses obligations légales, concernant l'assurance de la sécurité des citoyens, considérant que la date du 31 mars 2022 était connue depuis Juin 2021 par l'administration en place. Il est dorénavant nécessaire d'assurer aux citoyens que la date du 31 mars 2022 sera la date de fermeture de ce refuge et ne sera pas reportée quel que soit le prétexte. Je demande à ce que l'administration confirme aux citoyens résidents que cette date sera respectée. Allez-vous respecter cette date pour faire fermer ce refuge temporaire pour les itinérants ? La réponse attendue se traduirait sans fioriture par un oui ou un non.

La période de questions se termine à 20 h 30.

Le maire remercie les citoyens d'avoir posé leurs questions.

CA21 27 0329

Accorder des contributions financières non récurrentes aux deux organismes désignés dans le sommaire décisionnel totalisant la somme de 18 650 \$, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux pour la réalisation du projet « Brigade neige 2021-2022 » et approuver les conventions à cette fin. Affecter une somme de 18 650 \$ provenant des surplus d'arrondissement à cette fin.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 18 650 \$\$ aux organismes désignés dans le sommaire décisionnel, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation du projet Brigade neige 2021-2022.

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'affecter une somme de 18 650 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense.

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Serge Villandré, directeur de l'arrondissement, à signer les conventions au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1211299001

CA21 27 0330

Avis de motion et adoption du projet de Règlement sur les tarifs - exercice financier 2022 (RCA21-27002).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Lessard-Blais qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement sur les tarifs - exercice financier 2022 (RCA21-27002), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'adopter le projet de Règlement sur les tarifs - exercice financier 2022 (RCA21-27002).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1213510003

CA21 27 0331

Avis de motion et adoption du projet de Règlement sur la taxe relative aux services - exercice financier 2022 visant à imposer, à compter du 1^{er} janvier 2022, une taxe à tous les immeubles de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (RCA21-27003).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Lessard-Blais qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement sur la taxe relative aux services - exercice financier de 2022 (RCA21-27003), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter le projet de Règlement sur la taxe relative aux services - exercice financier de 2022 (RCA21-27003).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1214525004

CA21 27 0332

Avis de motion et adoption du projet de Règlement autorisant un emprunt de 6 155 000 \$ afin de financer les travaux de voirie, d'éclairage et de signalisation (RCA21-27004).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Lessard-Blais qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement autorisant un emprunt de 6 155 000 \$ afin de financer les travaux de voirie, d'éclairage et de signalisation (RCA21-27004), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter le projet de Règlement autorisant un emprunt de 6 155 000 \$ afin de financer les travaux de voirie, d'éclairage et de signalisation (RCA21-27004).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1214859002

CA21 27 0333

Avis de motion et adoption du projet de Règlement autorisant un emprunt de 15 209 000 \$ afin de financer les travaux de protection des immeubles (RCA21-27006).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Lessard-Blais qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement autorisant un emprunt de 15 209 000 \$ afin de financer réalisation de travaux de protection des immeubles (RCA21-27006), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'adopter le projet de Règlement autorisant un emprunt de 15 209 000 \$ afin de financer réalisation de travaux de protection des immeubles (RCA21-27006).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1214859004

CA21 27 0334

Avis de motion et adoption du projet de Règlement autorisant un emprunt de 1 235 000 \$ afin de financer l'acquisition de petits équipements, de livres et d'équipements informatiques (RCA21-27005).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Lessard-Blais qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement autorisant un emprunt de 1 235 000 \$ afin de financer l'acquisition de petits équipements, de livres et d'équipements informatiques (RCA21-27005), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter le projet de Règlement autorisant un emprunt de 1 235 000 \$ afin de financer l'acquisition de petits équipements, de livres et d'équipements informatiques (RCA21-27005).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1214859003

Période de questions des membres du conseil.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, conseiller du district de Tétreaultville, demande pourquoi les citoyen.e.s de Tétreaultville n'ont pas été consulté.e.s concernant le projet pilote d'espacement de la collecte des ordures.

Madame Alba Zuniga Ramos, conseillère du district de Louis-Riel, demande quelles sont les mesures concrètes qui seront adoptées pour améliorer la sécurité des citoyen.e.s. Elle demande aussi, s'il y aura un plan de relocalisation du refuge Royal Versailles. Dans un tel cas, elle demande s'il sera présenté aux citoyen.e.s.

Monsieur Éric Alan Caldwell, conseiller du district d'Hochelega s'adresse à monsieur Julien Hénault-Ratelle afin de lui demander des précisions quant à sa déclaration sur le projet d'espacement pour la collecte des déchets qui, selon lui, affecterait davantage la qualité de vie des citoyens.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 20 h 52.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 décembre 2021.